

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ Rendre le peuple meilleur ”

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE : AVIS. — ACTES OFFICIELS : Nominations de commissaires d'écoles. — Bureau des examinateurs catholiques de Montréal. — Examen des aspirants à l'inspection. — PÉDAGOGIE : Soyons fermes. — Apprenons aux enfants à bien parler, parlons bien nous-mêmes. — Le rôle de l'instituteur et de l'institutrice. — La discipline (suite). — Parlons peu. — Guerre à l'anglicisme. — Petit cours d'économie politique, 17ième Leçon : Le parlement fédéral, II, Le Sénat. — Conventions des instituteurs de la Puisse (suite). — PARTIE PRATIQUE : I, Dictée : L'avenir. — II, Dictée : Le Vésuve. — III, Dictée : L'Ambitieux. — Exercices de rédaction. — Sciences élémentaires : Les métaux. — Arithmétique : Problèmes. — Petit dialogue : exercice de mémoire et de langage. — Divers : Poésie : L'automne. — Littérature canadienne : l'abbé Ferland. — Petite histoire des États-Unis (suite). — Echos du recensement — Bulletin géographique. — Préceptes de l'hygiène scolaire. — Précautions contre le choléra. — Livres classiques.

## AVIS

L'abonnement à l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE est payable d'avance — \$1.00 par année pour tous les abonnés.

Voici les personnes à qui la revue est envoyée gratuitement, par ordre du gouvernement : MM. les ministres du cabinet de Québec, les députés à la législature de Québec, les conseillers législatifs, les membres du Conseil de l'instruction publique, les employés du département de l'instruction publique, les inspecteurs d'écoles, les professeurs des écoles normales, les secré-

taires - trésoriers des municipalités scolaires de la région de Québec.

Les autres doivent payer sans retard.

## L'ADMINISTRATION.

Ceux qui désirent faire relier l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE chaque année peuvent s'adresser à M. A. MARCOTTE, relieur, 28, Côte de la Montagne, Québec.

A notre demande, M. Marcotte reliera une année de l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, en un fort beau volume, pour QUARANTE CENTINS.

## ACTES OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR de nommer, le 2 septembre dernier (1892), M. Napoléon Aubin, commissaire d'écoles de la municipalité de Saint-Damien de Buckland, comté de Bellechasse, en remplacement de M. André Goupille, qui a quitté cette municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 9 septembre dernier (1892), de nommer M. Alfred Lemay, syndic d'écoles pour la municipalité de Grenville No. 1, comté d'Argenteuil, en remplacement de lui-même.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 8 septembre dernier